



## Journal L'APELC

(L'Association pour la protection de l'environnement du Lac Caribou)

Vol. 1 No. 8, Juin 2007

### MOT DE LA PRÉSIDENTE

Je vous reviens avec la belle saison et la reprise des activités estivales. Il faut dire que vous êtes nombreux à jouir du beau temps et du lac. Le printemps, quelle saison agréable! (les mouches à part).

Qu'est-ce qui se passe à l'Association présentement ? Cet hiver, il y a eu le suivi des dossiers courants, dont ceux avec les municipalités, entrer en communication et rencontrer les nouveaux propriétaires et les nouveaux membres, répondre aux demandes et effectuer les recherches si nécessaire, faire la mise à jour du site Internet: [www.apelc.net](http://www.apelc.net).

Le Conseil s'est réuni en avril afin de planifier le travail et de préparer ce numéro du journal, se répartir les articles à produire, faire la mise en page, l'imprimer et le distribuer.

L'Assemblée générale du 17 juin, il faut la prévoir et la préparer, vous pourrez constater le travail fait en y participant. Une conférence sur les algues bleues précédera la réunion. Vous voulez en savoir plus à ce sujet, vous avez raison puisque nous pouvons agir et prévenir cette situation.

Une mesure simple et efficace: interdit de couper quoi que ce soit sur le bord du lac, n'attendons pas d'avoir des amendes à payer ou des algues bleues pour agir. Nous le faisons pour nous : le lac ne nous appartient pas, c'est un trésor commun à protéger. Si vous en doutez, vous faites partie de seulement moins de 10% des gens qui ne croient pas que nous devons nous préoccuper d'environnement.

Quatre-vingt-dix pour cent (90 %) des gens sont inquiets et veulent agir.

**Pensez à faire vidanger votre fosse septique**  
et à envoyer votre reçu à votre municipalité.

Pour en savoir davantage, soyez à l'Assemblée générale et si vous croyez à notre mission et que vous disposez d'un peu de temps, pensez à vous joindre au Conseil général, votre aide sera appréciée. C'est simple, demandez-moi un formulaire soit par courriel à l'adresse suivante : [diane.lachaine@sympatico.ca](mailto:diane.lachaine@sympatico.ca) ou par téléphone au (819) 324-2304.

Lors de l'Assemblée générale du 17 juin 2007, des activités gratuites sont prévues pour vos jeunes de cinq ans et plus, avec un(e) animateur(trice) sur le site du CTEL, dont une randonnée en rabaska sur le lac Cordon et plus. Veuillez confirmer la présence de vos enfants, nom et âge, afin de nous permettre de bien planifier leur avant-midi et vous permettre de participer en toute quiétude à la réunion.



Cet hiver, Monsieur Émile Brault est décédé. Au nom de nous tous, j'offre nos sincères condoléances à son épouse Claire, à sa fille Louise, secrétaire trésorière d'APELC et aux membres de la famille. Monsieur Brault était assidu et très intéressé aux activités de l'Association, il nous laisse de bons souvenirs d'un homme très affable.

J'espère vous rencontrer lors de nos activités.

*Diane Lachaine*

**DATE À RETENIR**  
**Calendrier des activités été 2007**

**17 juin 2007**                      **Assemblée générale des membres**

**Au Pavillon du Centre Touristique et Éducatif des Laurentides, 5000 Chemin du lac Caribou**

<b>9h00</b>	<b>Inscription, cotisations, jus café et brioches</b>
<b>9h30</b>	<b>Conférence</b>
<b>10h30</b>	<b>Assemblée générale 2007</b>
<b>MIDI</b>	<b>Clôture de la réunion</b>

**Prévention de la**  
**Myriophille**

La myriophille est une plante envahissante extraordinairement agressive. Attention : nous devons être très vigilants avec tout matériel qui a pu

**Prévoyez-vous des travaux sur votre terrain ?**

Il n'y a pas que les travaux en rive qui peuvent causer un apport de sédiments dans le lac. Même ceux qui sont éloignés du lac peuvent causer cet effet. Les surfaces dénudées et les dépôts de terre engendrés par ces travaux sont sensibles à l'érosion par les eaux de pluie et de ruissellement. Des quantités de sédiments peuvent ainsi être entraînés directement jusqu'au lac ou via un fossé. D'un chantier à l'autre, les quantités de sédiments drainés peuvent être relativement faibles, mais avec le temps ils s'accumulent.

Cette accumulation dans le temps, dans un même lac, devient à la longue très dommageable. On peut cependant lutter contre cette forme de pollution insidieuse en prenant quelques mesures simples pour empêcher la migration des sédiments à l'extérieur d'un chantier.

La première règle, c'est de conserver au maximum la végétation déjà en place. Tant sur le site, qu'autour, en particulier la végétation herbacée qui retient bien les sédiments charriés par l'eau de ruissellement. Cela implique qu'il faut aménager le chantier de façon à diriger le ruissellement vers ces zones de végétation. On devrait aussi recouvrir rapidement les surfaces en pente moyenne ou forte avec un paillis contenant des semences de plantes herbacées pour obtenir une couverture herbacée protectrice. Dans les pentes où le ruissellement est important, on peut aménager un canal de dérivation juste en haut du talus de manière à intercepter le ruissellement et ainsi minimiser le risque d'érosion dans la pente. On recommande aussi d'installer une clôture en géotextile au pied du talus pour retenir les sédiments, lesquels pourraient être récupérés ultérieurement.

Ces techniques de lutte à l'érosion sont relativement peu coûteuses et assez faciles à mettre en place. En plus de protéger, le lac elles permettent de garder le sol en place de façon à pouvoir l'utiliser pour l'aménagement du terrain après les travaux de construction.

**Les cyanobactéries**  
**ou Algues Bleues**

*Cyanobactéries* est le nom scientifique que l'on donne aux algues bleues qui flottent à la surface de l'eau. Les premières espèces identifiées étaient

Tiré de : *Guide d'interprétation – Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables*, Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs.

**La journée d'ensemencement : une réussite!**

Samedi le 5 mai avait lieu la journée d'ensemencement du lac Caribou. Tel que prévu, l'ensemencement a été effectué au terrain de Mr. Jocelyn Desjardins ainsi qu'à la plage du chemin Wilfrid. Plusieurs personnes étaient présentes et l'ambiance était à la fête. Les adultes et enfants présents nous ont prêté main forte pour déverser les 1065 truites arc-en-ciel dans le lac. De l'avis général, les truites livrées par la Pisciculture Mont Tremblant étaient grosses, vigoureuses et présentaient de très belles couleurs. L'excitation était à son comble lorsque nous avons déversé les 15 grosses truites d'une longueur 15 à 18 pouces! Cette activité familiale a donc été appréciée autant des petits que des grands! Merci à Mr. Desjardins pour l'utilisation de son terrain.

### **Tournoi de pêche : un gagnant!**

J'ai le plaisir de vous annoncer que la famille de Mr. Guy A. Desjardins domicilié du chemin Wilfrid a remporté le tournoi de pêche du lac Caribou avec une superbe truite arc-en-ciel de 18 pouces. La truite a été capturée du côté du chemin Wilfrid à l'aide d'un montage cuillère + vers. Une belle plaque en bois fabriquée par Pierre Charbonneau (gracieuseté des Créations Pierre Charbonneau) sera remise à la famille Desjardins pour souligner cette belle capture.

Les mois de juin et juillet seront les meilleurs moments pour attraper nos truites. Lorsque la température de l'eau va augmenter, les truites quitteront la rive et se retrouveront plus au centre des baies du lac. N'hésitez donc pas à utiliser une chaloupe ou même un pédalo pour vous éloigner de la rive et laisser descendre votre ligne plus en profondeur...vous risquez de belles surprises!

En terminant, je vous rappelle que, si vous le désirez, il sera possible de payer sa cotisation annuelle de \$50 lors de l'assemblée générale de l'association du lac Caribou. L'argent recueilli servira à l'ensemencement au printemps suivant. En cas d'absence à l'assemblée, il sera aussi possible de le faire par la poste.

Au plaisir de vous rencontrer au lac!

### **Alain Leroux**

Responsable du comité d'ensemencement de l'APELC  
19, Chemin du lac Verdure Nord, Montcalm  
Tel chalet: (819) 326-5155    Tel domicile : (450) 472-4287  
Courriel : alerou@alcor.concordia.ca



## Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré

### PLAN QUINQUENNAL DE PROTECTION DES LACS ET DES COURS D'EAU (2006-2010) Partiel

LACS	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Sauvage	1					2	3	4	1-5	
Nantel	1			2	6-7	3	1-4	5		
Rougeaud	1			2		3	1-4	5		
Ovale	1			2		3	1-4	5		
De la Blanche	1-6			6-7	7	2	3	4	1-5	
Du Raquetteur	1			2		3	1-4	5		
Larin	1-6	6			6-7	2	3	4	1-5	
Colibri		1	7		2	3	4	1-5		
Solitude		1			2	3	4	1-5		
Caribou		1			2-7	3	4	1-5		
Cornu		1				2	3	4	1-5	

Critères pour déterminer les lacs qui sont retenus pour le programme complet et pour établir le premier intervalle des études d'eutrophisation:

- Lacs retenus (13) : avec au moins 10 habitations
- Études aux 5 ans ou aux 3 ans selon les premiers résultats d'eutrophisation : aucun paramètre physico-chimique en surveillance ou au moins 1.

Légende :

1. Études d'eutrophisation : paramètres physico-chimiques.
2. Études d'eutrophisation : étude du littoral – épaisseur des sédiments et plantes aquatiques.
3. Inspection des installations septiques; inventaire du déboisement des rives publiques et privées et des sites d'érosion sur les terrains publics privés; avis personnalisés aux propriétaires concernés.
4. Application des avis par les propriétaires des terrains privés : arrêt de la coupe de végétation dans les 5 premiers mètres riverains et utilisation des méthodes de contrôle de l'érosion, s'il y a lieu; travaux de reboisement et de contrôle de l'érosion sur les sites publics problématiques.
5. Vérification de l'application des avis concernant la végétation dans la bande de 5 m et le contrôle de l'érosion.
6. Projets spécifiques de reboisement des rives publiques.
7. Travaux spécifiques de contrôle de l'érosion sur terrains publics: rives, fossés, chemins.

Version du 13-09-2006

### **Pour les propriétaires de Saint-Faustin-Lac Carré**

Installations septiques dont la conformité est douteuse sont en suivi cet été.

Pour appeler à la municipalité : (819) 326-0407

Par courriel : [dirgen@citenet.net](mailto:dirgen@citenet.net)

L'adresse du site Internet est : <http://www.municipalite.stfaustin.qc.ca/>

### **Pour les propriétaires de Montcalm :**

Des travaux seront effectués pour contrer l'érosion en entrant dans Montcalm.

Le programme d'inspection des installations septiques et des rives amorcé l'an dernier devrait se poursuivre.

Votre conseillère est madame Éline Hudon (elle habite au lac Earl). Son numéro de téléphone est le: (819) 326-5335

Pour téléphoner à la municipalité sans frais : (866) 888-2836

Par courriel : [mun.demontcalm@qc.aira.com](mailto:mun.demontcalm@qc.aira.com)

### Directions régionales du ministère

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec le Centre d'information du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Courriel : [info@mddep.gouv.qc.ca](mailto:info@mddep.gouv.qc.ca)

Internet : [www.mddep.gouv.qc.ca](http://www.mddep.gouv.qc.ca)

Téléphone : (418) 521-3830  
1 800 561-1616 (sans frais)

Télécopieur : (418) 646-5974

### **Les bonnes adresses à consulter :**

[www.apelc.net](http://www.apelc.net) association pour la protection de l'environnement du lac Caribou

[www.municipalite.stfaustin.qc.ca](http://www.municipalite.stfaustin.qc.ca)

[www.pepiniererustique.com/plantes-sous-bois](http://www.pepiniererustique.com/plantes-sous-bois)

[www.rappel.qc.ca](http://www.rappel.qc.ca) regroupement des associations

[www.mddep.gouv.qc.ca](http://www.mddep.gouv.qc.ca) Ministère développement durable Environnement et Parcs

[www.ral-sflc.org](http://www.ral-sflc.org) regroupement des associations de lacs de Saint-Faustin-Lac-Carré

[www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/publications/depliant/parasites\\_anomalies\\_poisson](http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/publications/depliant/parasites_anomalies_poisson)

[www.fapel.org](http://www.fapel.org) FAPEL

[www.mrclaurentides.qc.ca](http://www.mrclaurentides.qc.ca) MRC des Laurentides

[www.naturequebec.org](http://www.naturequebec.org) Nature Québec / UQCN

**LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC CARIBOU, C'EST AUSSI  
VOTRE AFFAIRE VOTRE COTISATION ANNUELLE C'EST UN MINIMUM**

**Une association dynamique, j'y contribue et je me fais un cadeau.  
Votre nom est-il sur la liste?**

**Nos membres 2006-2007 :**

Elie Arshoun, Louis Barot et Marcelle Aveline, Michel Bazinet, Gilles Beauchamp et Patricia Pojé, Claude Bélanger et Catherine St-Jacques, Eric Bélanger et Lucie Savard, Fernande Béliveau Sharp, Pierre Benoît et Marguerite Pronovost, Bernard René et S. Grenier, Pierre Bolduc et Louise Levasseur, Claire Brault rep. Louise, Jean-Louis Chalifour, Sylvain Chalifoux et Nathalie Lindsay, Jean-Pierre Charette et Claire Côté, Michel Claveau et Huguette Laurin, Lucie Côté, Pierre Couillard, Lynn Curtis et Terry Blamey, Éric Cypihot et Martine Côté, Sylvia Dekyndt, Armand-Guy Desjardins, Jocelyn Desjardins, Martine Desjardins, Pierre Des Marais II et Ghislaine Lefrançois, Jean-Pierre Dumaine, Lucille et Laurette Dumas, Anne Durand, Casey Giovanna Fazzari, Diana Fazzari, Saverio Fazzari, André et Hélène Gaudette, Mario et Ginette Gauvin, Isabelle Germain, Daniel Gervais et Louise Provost, Francine Gervais et Laurent Cartier, André & Suzanne Gonnelville, Dominique Grenier, Lise Gosselin & Pierre Auger, Louis Gosselin, Michel Lacasse, Diane Lachaine, Gisèle D. Laviolette, Sylvie Laviolette, Benoit Leblanc et Pascale Lanthier, Jean Lemoine, Michel Lemoine, Jeanine Allen Leonard et Jean Leonard, Harvey Levenson, Alain Leroux et Sophie Dubé, Pierre Lussier et Diane Léger, Denis Mayers et Nicole Legault, Gérald Mayers, Percy Mayers, Marguerite McDonough, Françoise McDonough Trudel, Ève Montpetit, France Morin Lemoine, Michel Pilon et Diane Castonguay, Garry Plaxton, François Pruneau et Sylvie Dandurand, Nathalie Rico et Omar Cherkaoui, Daniel Robert et Diane Roy, Steve Schechter, Marc-André Soublière et Ginette Constantin, Richard Tees et Hélène Mineau, Gilles Toupin et Marie Quessy, André Trudel, Claude Trudel, Gilles Trudel, Jean Trudel et Margot Vaillancourt, Henry Winikoff.

**NON?**

Les bénévoles de l'APELC qui vous représentent et vous informent régulièrement sollicitent votre contribution annuelle pour garder bien en vie votre association. Le renouvellement de votre cotisation nous permettra de continuer nos actions.

**Pour 25\$ par année, vous obtenez :**

1. Un Conseil général formé de membres comme vous qui travaillent bénévolement et avec rigueur à la réalisation de la mission de APELC se préoccupant de votre lac.
2. Un site Internet [www.apelc.net](http://www.apelc.net) vous permet d'avoir accès à de l'information 24 heures par jour.
3. Une représentation auprès des municipalités de St-Faustin-Lac-Carré et Montcalm, de la MRC des Laurentides ainsi que des interventions aux autres paliers de gouvernement.
4. La possibilité de faire connaître vos préoccupations en regard de votre environnement.
5. Une carte de membre du RAL vous donnant droit à des réductions substantielles chez des commerçants locaux.
6. Des prises d'échantillons (disque secchi) et analyse de l'eau du lac et de ses tributaires.
7. Deux parutions par année du journal L'APELC.
8. Une ou deux conférences gratuites par année.
9. La satisfaction de participer à l'amélioration de votre milieu.

**Comment devenir membre ou acquitter votre cotisation?**

- Lors de l'Assemblée générale des membres le 17 juin.
- Contactez Diane Lachaine au: **(819) 324-2304** par courriel : [diane.lachaine@sympatico.ca](mailto:diane.lachaine@sympatico.ca).
- Par un dépôt direct par ACCESD de Desjardins directement dans le compte de l'Association.
- En nous faisant parvenir un chèque au montant de 25\$ libellé à l'attention de l'APELC à l'adresse:  
**APELC 4091 Chemin Desjardins St-Faustin-Lac-Carré (Québec) J0T 1J2**

Nous vous remercions d'éviter aux bénévoles qui travaillent pour vous, d'avoir à collecter de porte en porte. Acquitter sa cotisation annuelle c'est contribuer à la sauvegarde de notre lac. **Merci!**